



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sapeurs-pompiers

Question au Gouvernement n° 1450

Texte de la question

SAPEURS-POMPIERS

M. le président. La parole est à M. Fabrice Brun.

M. Fabrice Brun. Je veux rendre hommage au courage et au dévouement des pompiers professionnels et bénévoles ; j'exprime ici toute notre considération aux 194 000 pompiers volontaires qui forment la clé de voûte de notre système de sécurité civile, avec une admiration toute particulière pour les jeunes sapeurs-pompiers – JSP – qui, d'Aubenas à Paris, représentent une jeunesse exemplaire et un modèle d'engagement citoyen. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Nos pompiers sont les « rouges » indispensables de notre système de santé. Ils portent secours aux blessés et transportent en urgence les victimes des accidents de la vie. Ils sont de tous les combats : attentats, incendies, inondations... souvent au péril de leur vie.

Mais ce danger est particulièrement insupportable, inacceptable, lorsqu'il est le fruit d'agressions, comme celle qui a coûté la vie récemment au sapeur-pompier Geoffroy Henry, âgé de vingt-sept ans, lâchement assassiné à l'arme blanche dans le Val-de-Marne, dans l'exercice de sa noble mission. Monsieur le ministre de l'intérieur, qu'attendez-vous pour renforcer les sanctions pénales et pour utiliser la force publique dans les situations les plus difficiles ?

Par ailleurs, quelles sont vos propositions concrètes pour soutenir et développer le volontariat ? Le malaise grandit dans nos casernes. Les pompiers voient rouge. Ils ne cachent plus leur désarroi face à l'érosion lente mais régulière des vocations, comme face au manque de moyens et d'effectifs – ils sont en première ligne de la mise à la diète des finances locales.

Enfin, la directive européenne sur le temps de travail menace directement notre organisation et la sécurité des Français. Monsieur le ministre, tapez du poing sur la table à Bruxelles ! Le combat reste entièrement à mener ; nous serons à vos côtés. Dérogation ou directive spécifique aux secours d'urgence : comment entendez-vous sauver le modèle français de sécurité civile et éteindre ainsi l'incendie qui couve dans nos campagnes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe UDI-Agir.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Je vous adresse une invitation : ne politisons pas ce dossier, travaillons ensemble de façon systématique. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe LR.)* C'est une invitation, une proposition. Nous devons nous rassembler... (Mêmes mouvements.)

M. Christian Jacob. Essaye déjà de faire correctement ton travail !

M. Christophe Castaner, ministre. Monsieur le président Jacob, si vous le souhaitez, nous pouvons politiser ce dossier. Je ne le souhaite pas ; je souhaite répondre à M. Brun sur cette préoccupation que nous partageons.

J'ai été administrateur de service départemental d'incendie et de secours – SDIS – et j'ai été maire pendant seize ans : je connais l'importance de cet engagement, en particulier du volontariat. J'ai trop souvent été aux côtés des sapeurs-pompiers au moment d'accidents graves, au moment où il fallait annoncer de mauvaises nouvelles à des parents. Sur la totalité des bancs ici, chacun et chacun est attaché aux sapeurs-pompiers et au modèle français, unique et exemplaire, construit sur le volontariat.

Il est indispensable de le protéger. Il se trouve que j'étais ce matin avec l'ensemble des directeurs des SDIS. Le jour où j'ai pris mes fonctions, j'ai dîné avec des pompiers. Dans presque chacun de mes déplacements, je vois leur courage, leur volonté, leur exigence, mais aussi leurs inquiétudes, liées notamment à l'arrêt Matzak et à la directive européenne sur le temps de travail.

Nous devons être totalement engagés pour défendre le volontariat. Des propositions ont été faites ; nous y travaillons. Je verrai ce soir le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, pour continuer à en parler avec lui.

Nous devons aussi agir au niveau européen. D'une part, nous devons utiliser la totalité des dérogations prévues par la directive relative au temps de travail et faire reconnaître la spécificité de l'engagement de nos sapeurs-pompiers volontaires. D'autre part, nous devons, en parallèle, pour ne pas perdre de temps, travailler à une révision de la directive. Mais ce sera un exercice difficile et dont la réussite n'est pas acquise ; c'est pourquoi je préfère engager des moyens importants pour adapter les règles et ainsi sauver, avec vous, les sapeurs-pompiers volontaires et notre modèle de protection. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1450

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 novembre 2018](#)